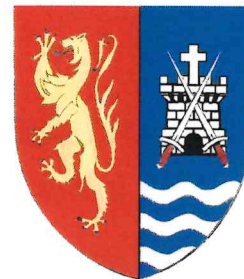




République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
AYSSENES - COMMUNE



Procès verbal

Le vendredi 05 juin 2026 à 11 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Jérôme FABRE.

Secrétaire de la séance : Marie-Chantal CALMES

Présents : Marie-Chantal CALMES, Jérôme FABRE, Thierry DURAND, Marie-Josée VIGUIER, Isabelle FRAYSSINHES, Alain MARC, Fabien RECH, Adeline TROUCHE,

Représentés : Sophie FRAYSSINHES représentée par Marie-Chantal CALMES, Jérôme GRIALOU représenté par Jérôme FABRE

Absents et excusés : Jean-Marc DEVIC

Présents non votants : Mylène PAILHORIES

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 29 avril 2026
- Élections du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- Décision modificative
- Examen de la demande de passage du temps de travail à 80% ou 100% de l'employé technique
- Transfert de l'excédent d'investissement du budget "Assainissement" à la communauté de communes
- Questions diverses : Journées portes ouvertes du parc éolien

Après élargement de la liste des présents, Madame Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu de la séance du 29 avril 2026. Aucune remarque n'ayant été soulevée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

*** Élection des délégués pour les sénatoriales (N° DE_034_2026)**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MARC Alain et Mme BERTHOMIEU-VIGUIER Marie-Josée pour les plus âgés et, M RECH Fabien et Mme TROUCHE-VIGUIER Adeline pour les plus jeunes

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

La candidature de M Jérôme FABRE a été enregistrées :

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. FABRE Jérôme : 10 voix

M. FABRE Jérôme : ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Élection du délégué suppléants

Les candidatures de Mme BERTHOMIER -VIGUIER Marie-Josée, de Mme BOU-CALMES

❖ Cession d'une bétonnière (N° DE_036_2026)

Cette délibération annule et remplace la délibération De_030BIS-2025 du 6 novembre 2025.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune possède une grosse bétonnière, achetée en 2020.

A ce jour, elle n'est plus utilisée par l'employé technique.

Elle est donc proposée à la vente au prix de 1 600.00 TTC

La SARL Moulins Rénovation, siégeant à Melet 12430 AYSENES, souhaite en faire l'acquisition.

Monsieur Le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal d'approuver la vente de la bétonnière au prix de 1 600.00 TTC à la SARL Moulins Rénovation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la vente de la bétonnière au prix de 1 600.00 TTC à la SARL Moulins Rénovation siégeant à Melet 12430 AYSENES,
- autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Examen de la demande de passage du temps de travail à 100% de l'employé technique

Avis du conseil : Compte tenu du budget de la commune et du volume de travail actuel, le Conseil décide de proposer à Jonathan un emploi à ¾ temps. Ce surcroît d'heures travaillées sera majoritairement employé au travail de l'épareuse.

Transfert de l'excédent d'investissement du budget assainissement à la communauté de communes

Thierry DURAND et Marie-Chantal CALMES ont assisté au conseil d'exploitation du 22 mai 2026.

Au vu des arguments exposés, une majorité des communes cédant leur excédent d'investissement, dans un esprit communautaire, les conseillers présents décide de céder également leur excédent.

Questions diverses :

- Journées portes ouvertes du Parc éolien : Le 18 et 19 juin sont consacrés à des visites pour les scolaires. Le Conseil Municipal est invité à un cocktail le vendredi 19 juin à 18h00 (Participation à confirmer). La journée « porte ouverte grand public » a lieu le 20 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h (entrée libre).
- Le dossier « appel à projet Nadara 2026 » est à retourner avant le 31/07/2026 : possibilité de mettre les travaux sur les chemins endommagés.
- Devis de Cazottes pour la réparation du tracteur, montant 3821.88€ TTC
- QEnergy souhaite organiser un autre conseil de suivi le 18 juin à 18h00, à la salle de réunion de la base de loisirs au Truel.
- Réunion Sieda : Synthèse sur l'éclairage public et sur la Fibre à Ayssènes. Se renseigner pour le raccordement des maisons neuves

- Le Sydom souhaite connaître la personne chargée de la communication à la Mairie : Le plus simple est que la communication arrive au secrétariat mairie (affichage + panneau pocket)
- Commission des impôts : Suite à la proposition de 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants, le directeur de la DGFIP a désigné 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants. Les concernés recevront un courrier.
- Courrier Mme Navarra
- Nécessité de refaire le règlement de la salle des fêtes : état des lieux ???
- Adressage : Les cartes définitives ont été récupérées au SMICA.
Elles sont consultables à la mairie, aux heures d'ouverture jusqu'au 31 juillet 2026, **avec une permanence** du maire ou des adjoints : le lundi 15 juin de 10h00 à 12h00 et le mercredi 22 juillet de 15h00 à 17h00.
- Invitation de la population le 5 juillet à 11h30 : remerciement des élections
- Remerciement pour subvention et invitation à la fête des voisins par AVA